

COMMUNIQUE

Acte manqué ou sabotage ?

Il y a des coïncidences détonantes ! A la veille de la tenue des « **Assises de la Formation Professionnelle** » qui doivent faire la promotion du baccalauréat professionnel en 3 ans, le site électronique du SNETAA affiche ses mandats historiques tels qu'ils ont été explicités, en 2001, au congrès d'ANGLET, dans la motion d'orientation qu'il a adoptée.

Et ces/ses mandats sont à l'opposé de ce que contient le **protocole d'accord** signé – et même rédigé ? – par le SNETAA !

Il s'agissait pour le Congrès de définir sa conception « *de la nécessaire élévation des qualifications, dans le cadre d'une voie professionnelle des métiers qui doit aller du niveau V ... jusqu'au niveau III* », et, en fonction de cette exigence, de porter « *les revendications des personnels favorables à des enseignements de professionnalisation et de qualification véritables et durables dispensés par le service public d'éducation* ».

Il fallait donc, il y a 7 ans, afficher « *l'ambition d'un diplôme professionnel de niveau III* » passant par « *une professionnalisation élevée [qui] serait complètement assurée par le contrôle et l'enseignement des PLP* »

Pour contrecarrer les oppositions externes à cette ambition – pouvoirs publics, syndicats ouvriers rivaux, syndicats patronaux – le Congrès a affirmé qu'il fallait « *empêcher la mise en place de fausses passerelles dont le but essentiel serait de dévaloriser le Bac Pro et de le transformer en un Bac Pro 3 ans* » ...

Le moins que l'on puisse dire est que le pied de l'actuelle direction du SNETAA lui a manqué et, qu'en glissant sur le plancher des passerelles, elle a fait sombrer corps et biens ses mandats dans les eaux sales de la collabo !

A Anglet, le mandat du maintien du BEP était fermement rappelé : « *le BEP reste un diplôme professionnel qui doit permettre des poursuites d'études diversifiées ... au niveau IV, puis au niveau III* ».

De vagues et improbables certifications, ou leurs variantes sous forme de contrôles en cours de formation sujets à caution, ne remplaceront jamais sur le marché de l'emploi, dans la perspective d'une insertion professionnelle rapide et réussie, le BEP. Avec le bac pro 3 ans, il disparaît de fait. Les jeunes vont y perdre gros en cette période de crise, de même que les patrons des PME qui ne peuvent rémunérer des diplômés de plus haut niveau. Il est vrai que les plus gros patrons, à commencer par ceux de l'UIMM, initiatrice du bac pro 3, paieront moins cher des bacheliers pro détenteurs désormais d'un diplôme déqualifié parce qu'insuffisamment professionnalisé.

La spécificité des parcours professionnels, associant des binômes diplômants, « **CAP et BEP, BEP et Bac Pro, Bac Pro et «BTPS* »** » et ouvrant l' « **accès aux licences professionnelles** » est donc engloutie avec les mandats ; et le naufrageur est la direction même du SNETAA !

Quel est le prix de ce sabordage idiot et criminel pour les personnels et les jeunes gens des LP ? Quelques primes payées à certains PLP avec une partie des dépouilles tirées des suppressions de postes, et quelques BTS pour bacheliers pro créés hors LP et avec des profs certifiés ... **La défense des intérêts matériels et moraux des PLP n'est manifestement plus à l'ordre du jour du SNETAA à quelques semaines des élections professionnelles !**

Reste que la facilité avec laquelle tout internaute peut accéder à la connaissance des mandats historiques du SNETAA que son actuelle direction renie et piétine est troublante. S'agit-il d'une inadvertance ? Il est vrai que le secrétaire général et son éminence grise sont rarement aux commandes en ce moment. S'agit-il d'un acte de sabotage que cette absence favoriserait ? Il est vrai qu'à l'interne, et particulièrement dans certaines académies, tout le monde n'apprécie pas la signature du **protocole d'accord**. S'agit-il d'un acte manqué, d'un *lapsus* électronique et subreptice, des « dirigeants » titillés au fond d'eux-mêmes par le remord de leur trahison ?

Ce qui est comique dans cette affaire, le seul trait comique du moins qu'elle comporte, car tout le reste est navrant, c'est que le nom du rapporteur de la motion d'orientation de 2001, remise aujourd'hui sous le nez des lecteurs, crève l'écran. C'est celui de Thierry DRUAIS** qui fut le secrétaire général adjoint du SNETAA avant de se faire vider comme un malpropre par PABOT qui, pour lui succéder au secrétariat général, le remplaça par Christian LAGE, ce fat et piteux bouffon signataire du **protocole d'accord**.

Bien évidemment, la commission ouvrière AAPLP du SNCA e.i.L. Convergence fait totalement sienne la **motion d'orientation pour de nouvelles revendications** votée à ANGLET en mars 2001.

Ceterum, censeo capitalismum esse delendum.

Paris, le 8 novembre 2008

* *BTS que peuvent préparer les bacheliers pro*

** *Lorsqu'il était secrétaire académique du SNETAA-PARIS, au milieu des années 90, Thierry DRUAIS avait orné les pages du bulletin académique de photos des décorations qu'Hector GUIMARD avait conçues pour les entrées de métro. Depuis 2004, année de son éviction du SNETAA, ces photos avaient disparu. Elles viennent de réapparaître dans la publication d'octobre-novembre 2008... Subrepticement ?*